

19

les

critères

de discrimination interdits par la loi

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**

defenseurdesdroits.fr



les images discrimi- nation

60 AFFICHES POUR
LE DÉFENSEUR DES DROITS
+ CHIFFRES & INFOS

Ce guide a été édité à l'occasion de l'exposition-colloque organisée à l'ensa nantes, du 19 novembre au 1^{er} décembre 2012. Il accompagne également l'exposition itinérante réalisée à cette occasion. Les affiches présentées ont été réalisées par les graphistes en formation à l'Emi (école des métiers de l'information), en 2009, 2010 et 2011, au cours de l'atelier image/concept animé par Arnaud Corbin, et dans le cadre du partenariat avec la Halde, puis avec le Défenseur des droits, sous l'impulsion de Guy Chapron.

Conception graphique :
Atelier Corbin,
Marie Bondeelle,
Cécile Garlantezec-Lirin.

Cette exposition a été initiée par :
le Défenseur des droits
l'emi
l'ensa nantes

et a reçu le soutien de :
/// la Région Pays
de la Loire
/// la ville de Nantes
/// la Direction Régionale
de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale, Pays
de la Loire



une discrimination c'est quoi ?

Une discrimination, c'est le fait de traiter une personne ou un groupe de personnes de manière défavorable en raison de critères interdits par la loi.

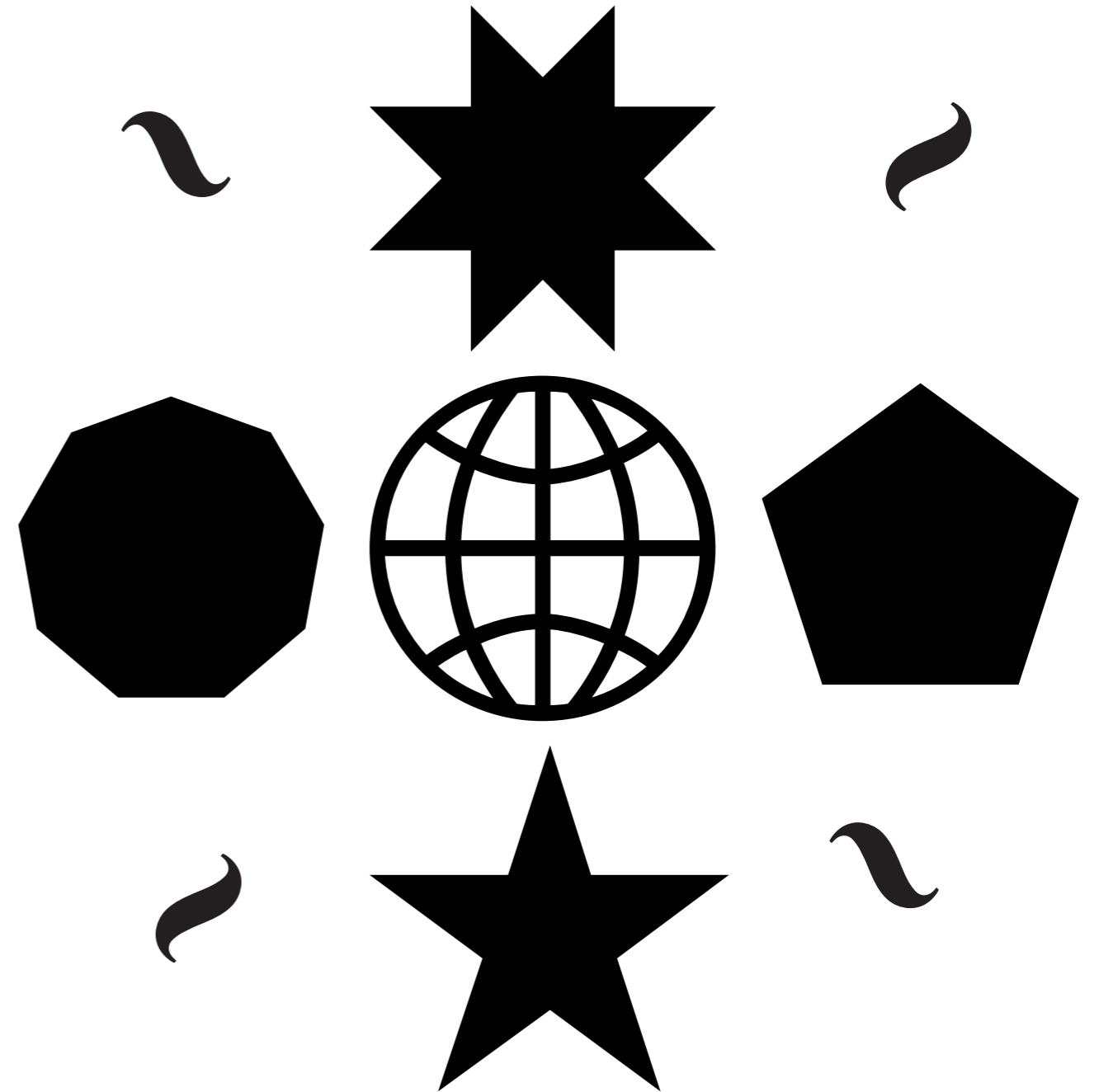
Il existe

19 critères interdits par la loi :

- > l'origine,
- >> le sexe,
- >>> l'identité sexuelle,
- >>>> l'âge,
- >>>>> la situation de famille,
- >>>>>> la grossesse,
- >>>>>>> l'apparence physique,
- >>>>>>>> le patronyme,
- >>>>>>>>> l'état de santé,
- >>>>>>>>>> le handicap,
- >>>>>>>>>>> les caractéristiques génétiques,
- >>>>>>>>>>>> les mœurs,
- >>>>>>>>>>>>> l'orientation sexuelle,
- >>>>>>>>>>>>>> les opinions politiques,
- >>>>>>>>>>>>>>> les activités syndicales,
- >>>>>>>>>>>>>>>>> l'appartenance
ou la non-appartenance,
vraie ou supposée, à une ethnie, une nation,
une race ou une religion déterminée.

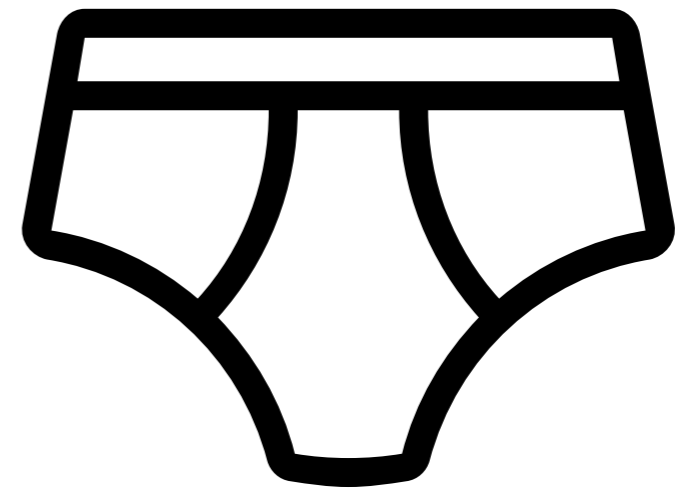
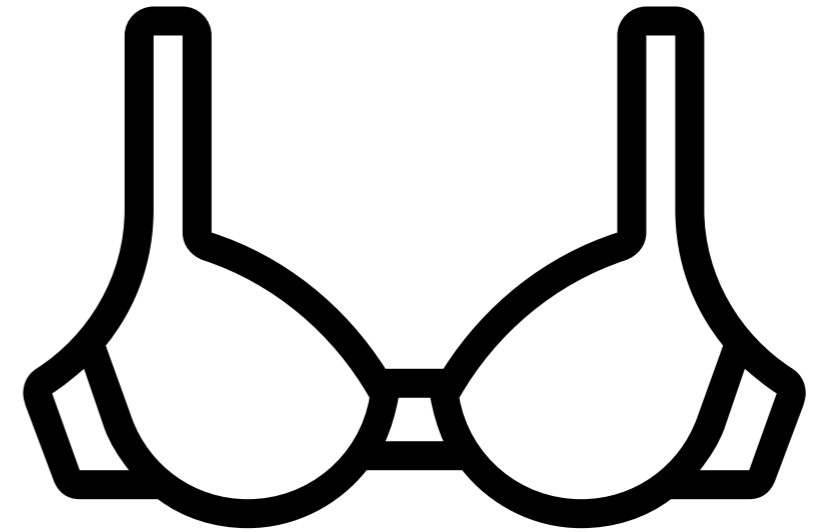
l'origine

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



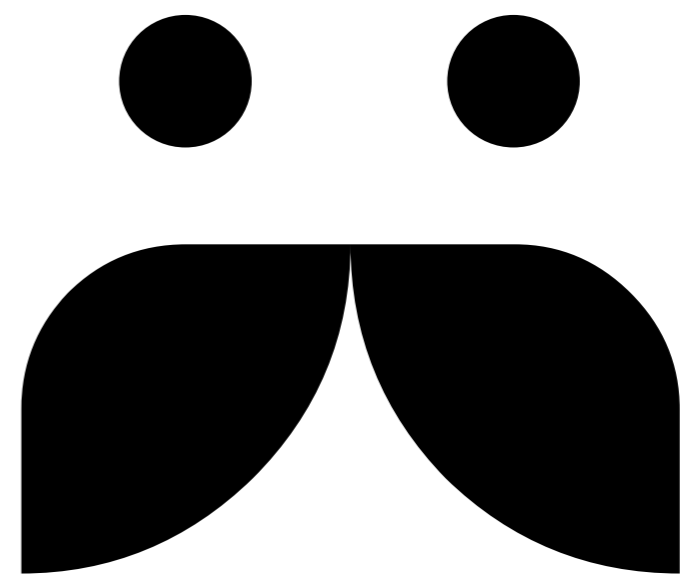
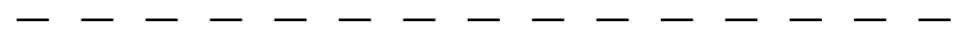
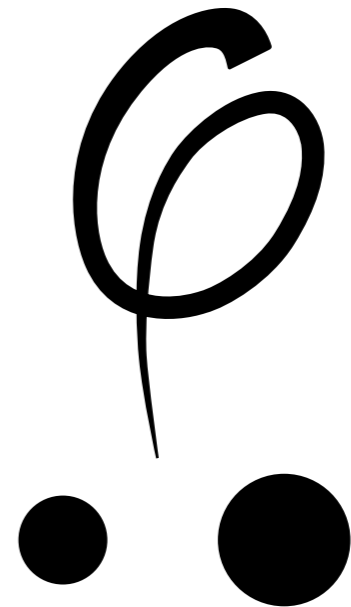
Le sexe

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



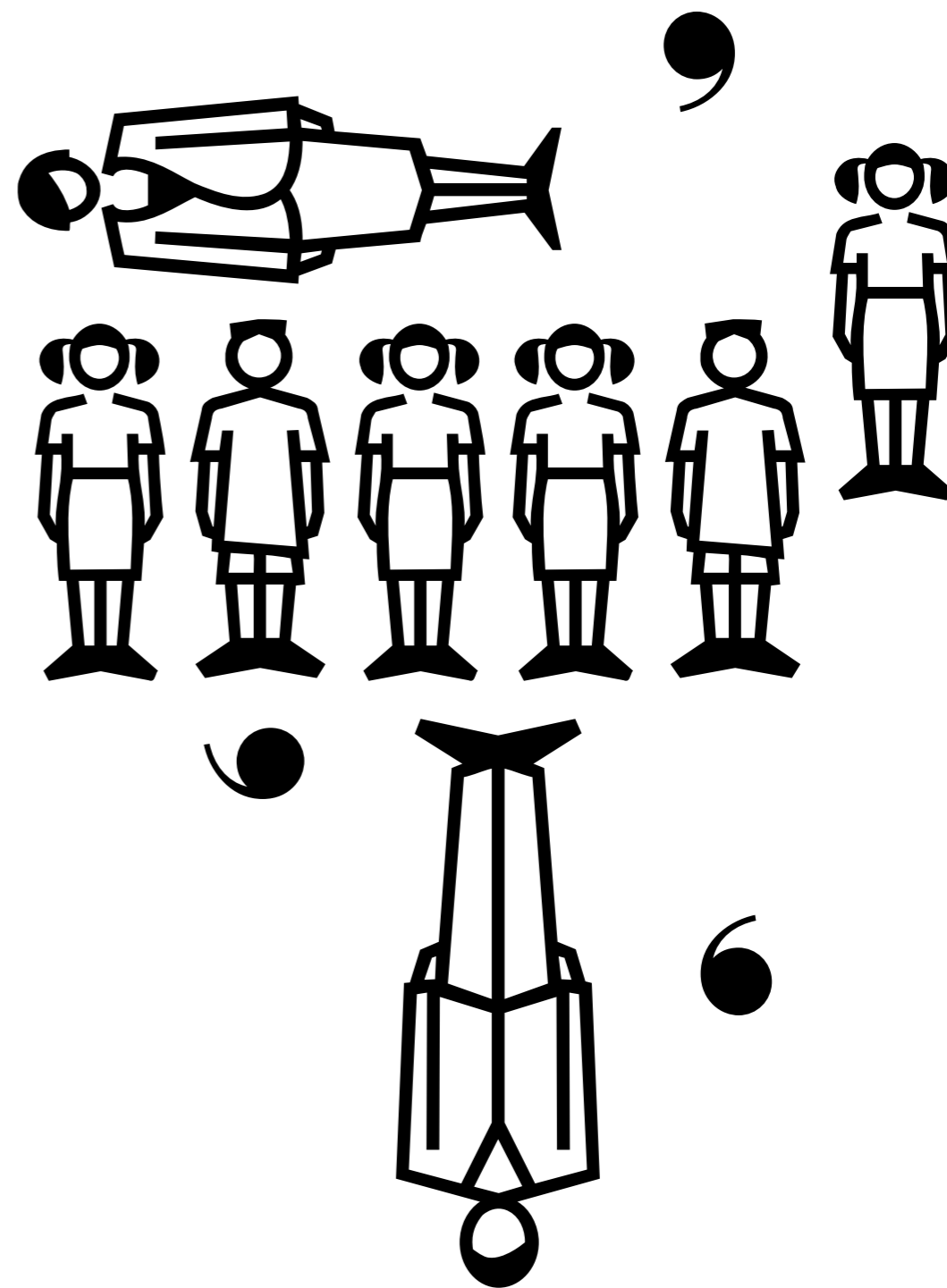
l'âge

un des 18 critères de discrimination interdits par la loi



la situation de famille

un des 18 critères de discrimination interdits par la loi



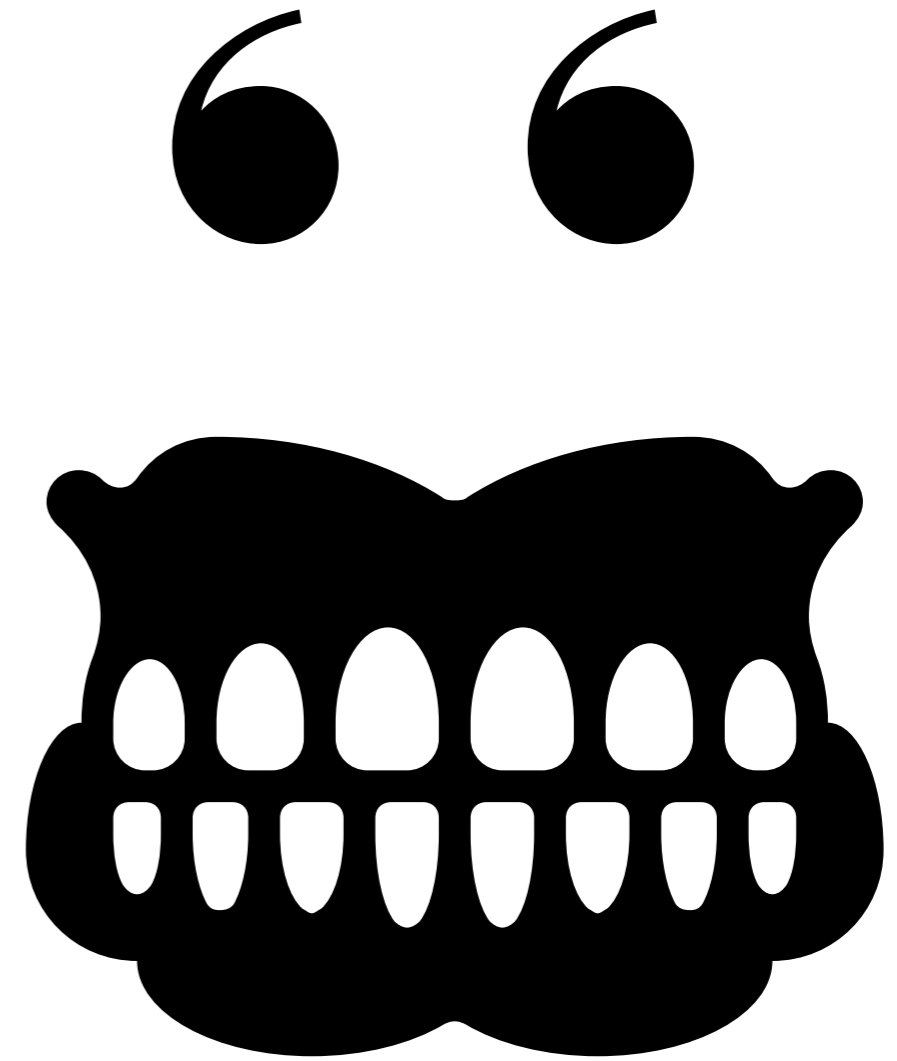
La grossesse

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



l'apparence physique

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



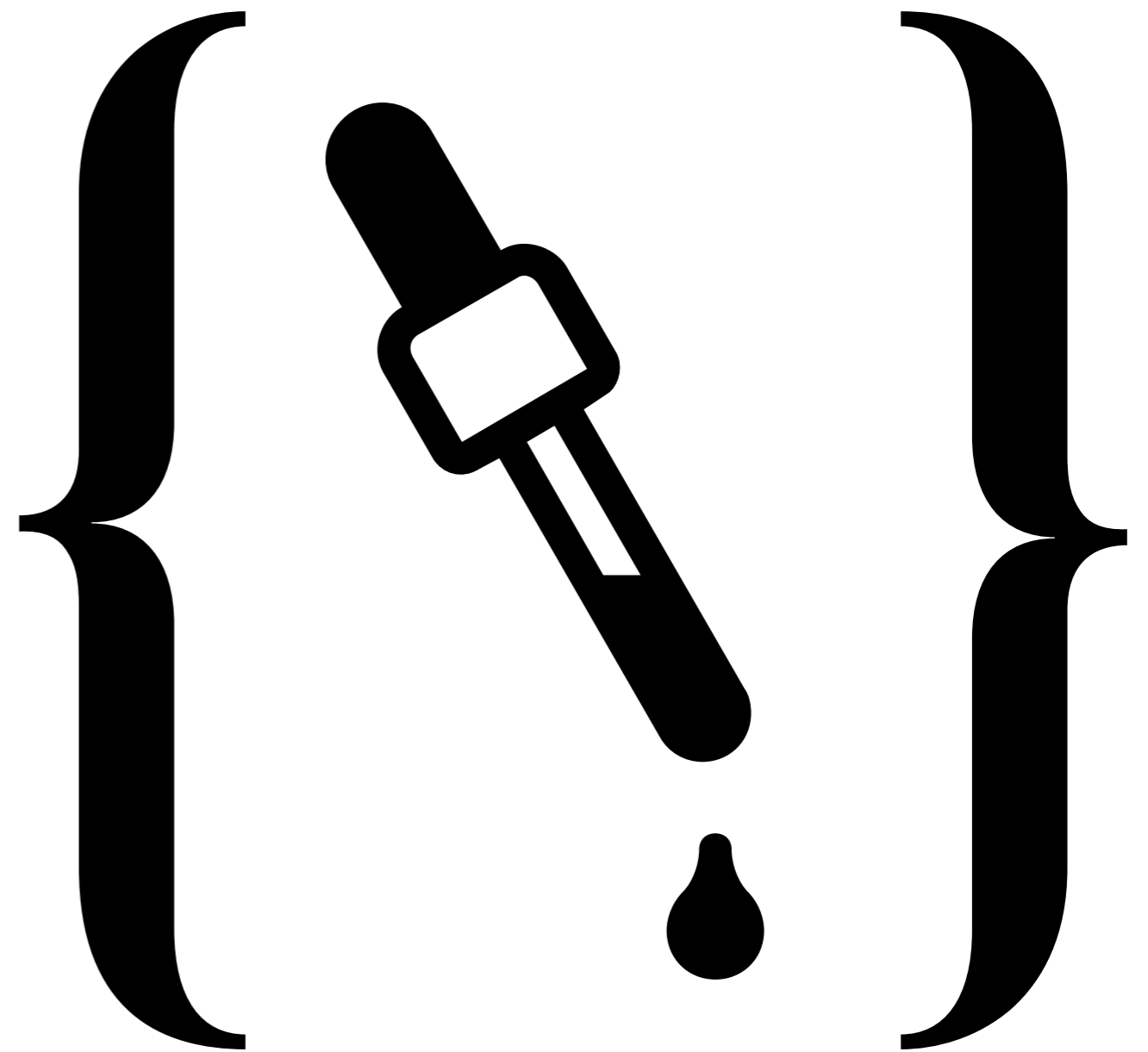
Le patronyme

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



l'état de santé

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



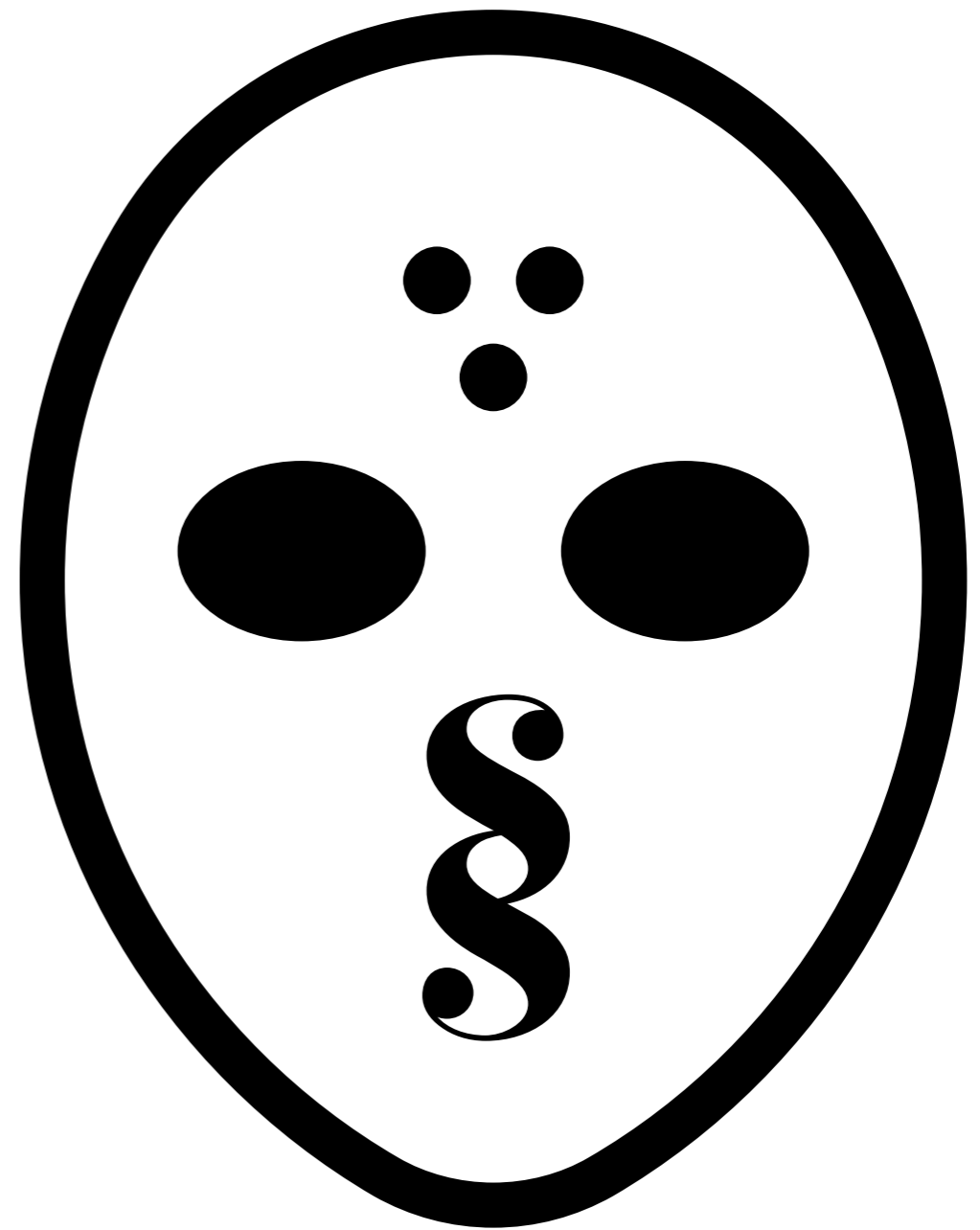
Le handicap

un des 18 critères de discrimination interdits par la loi



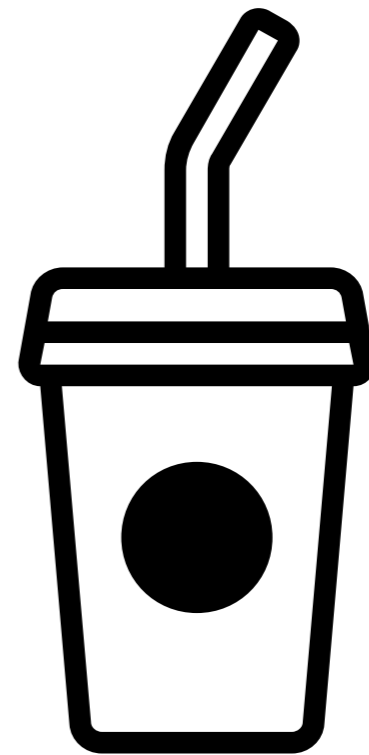
Les caracté- ristiques génétiques

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



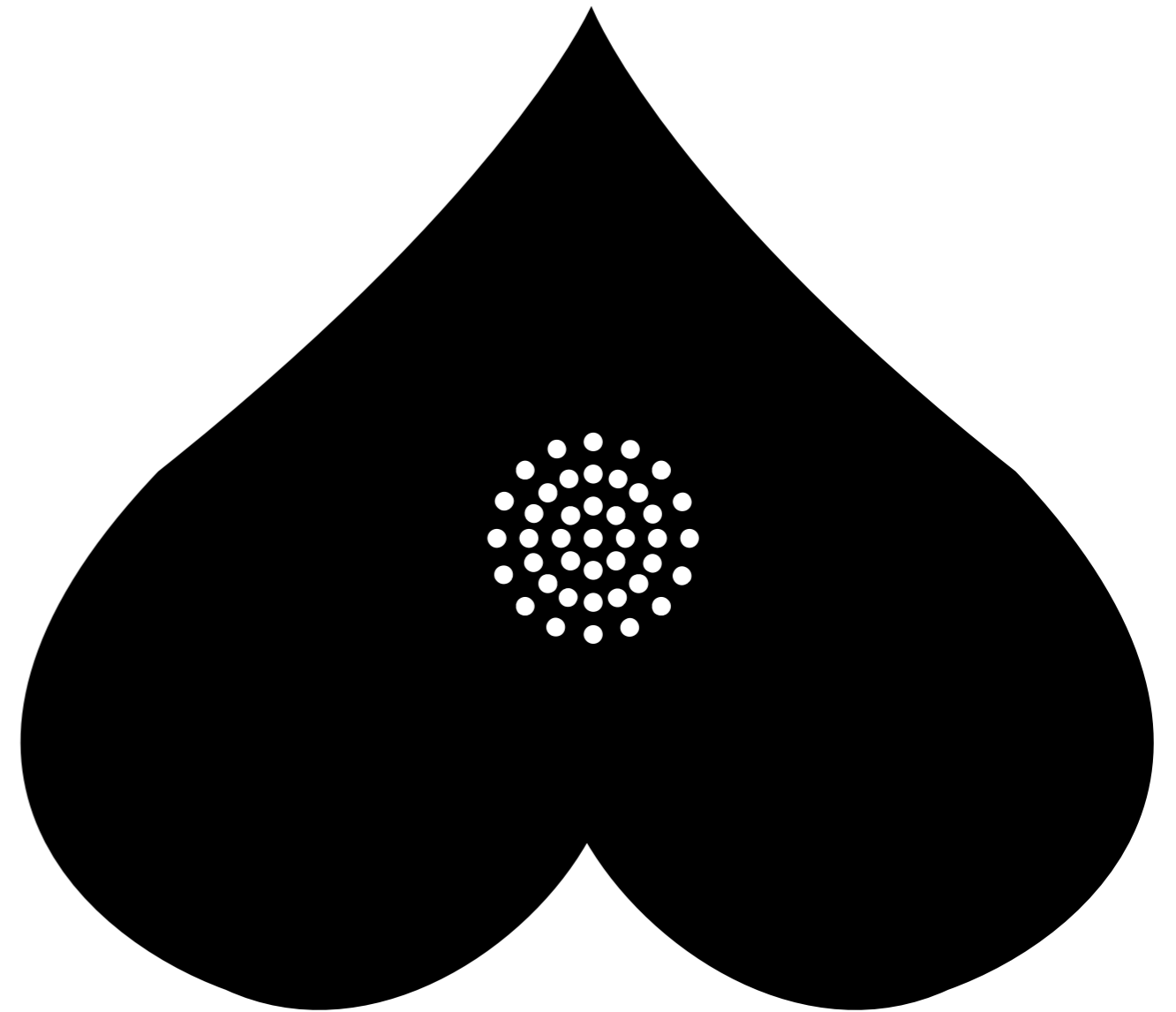
Les mœurs

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



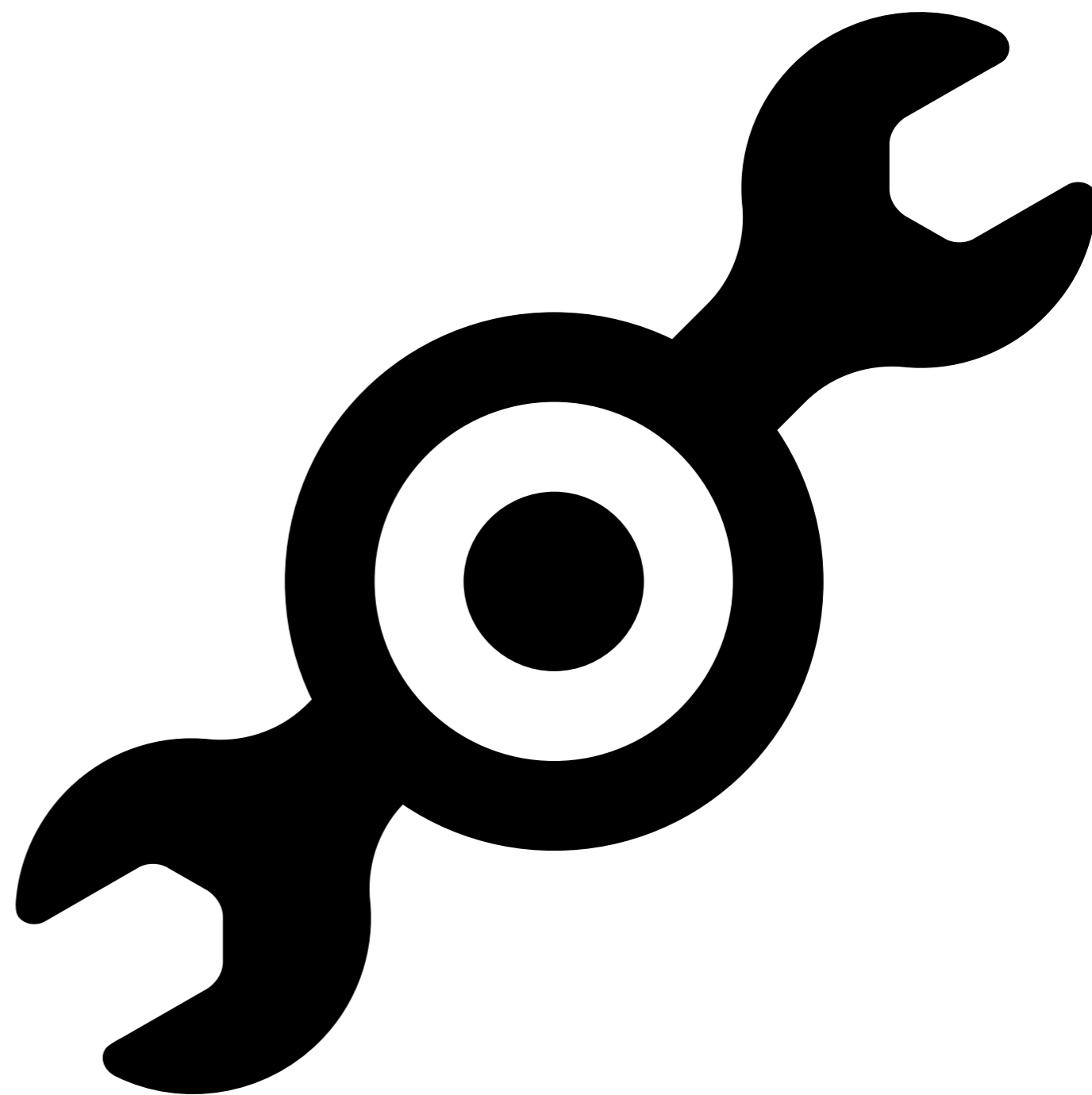
l'orienta- tion sexuelle

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



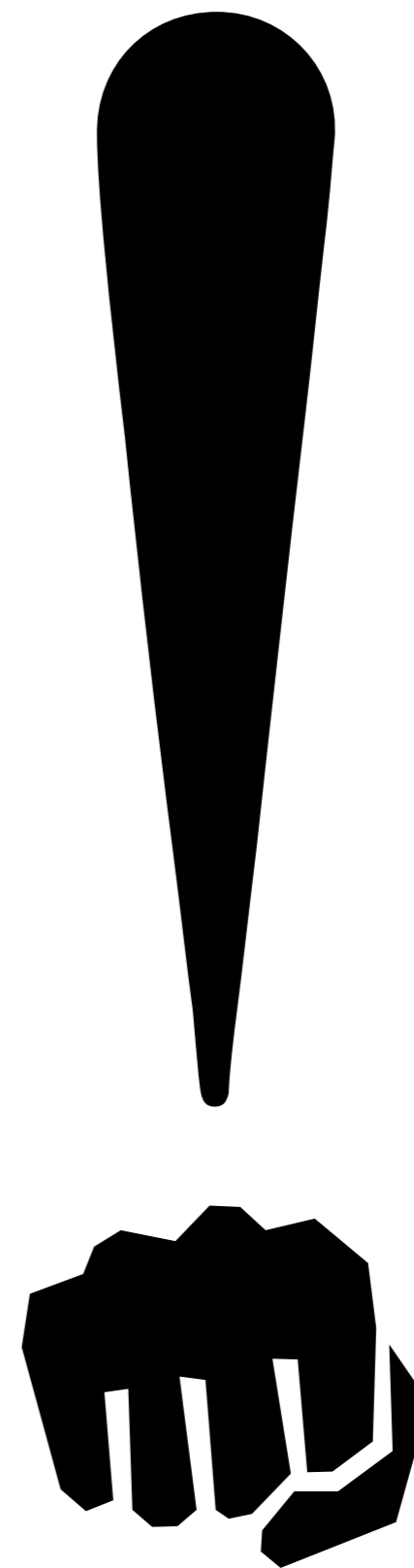
les activités syndicales

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



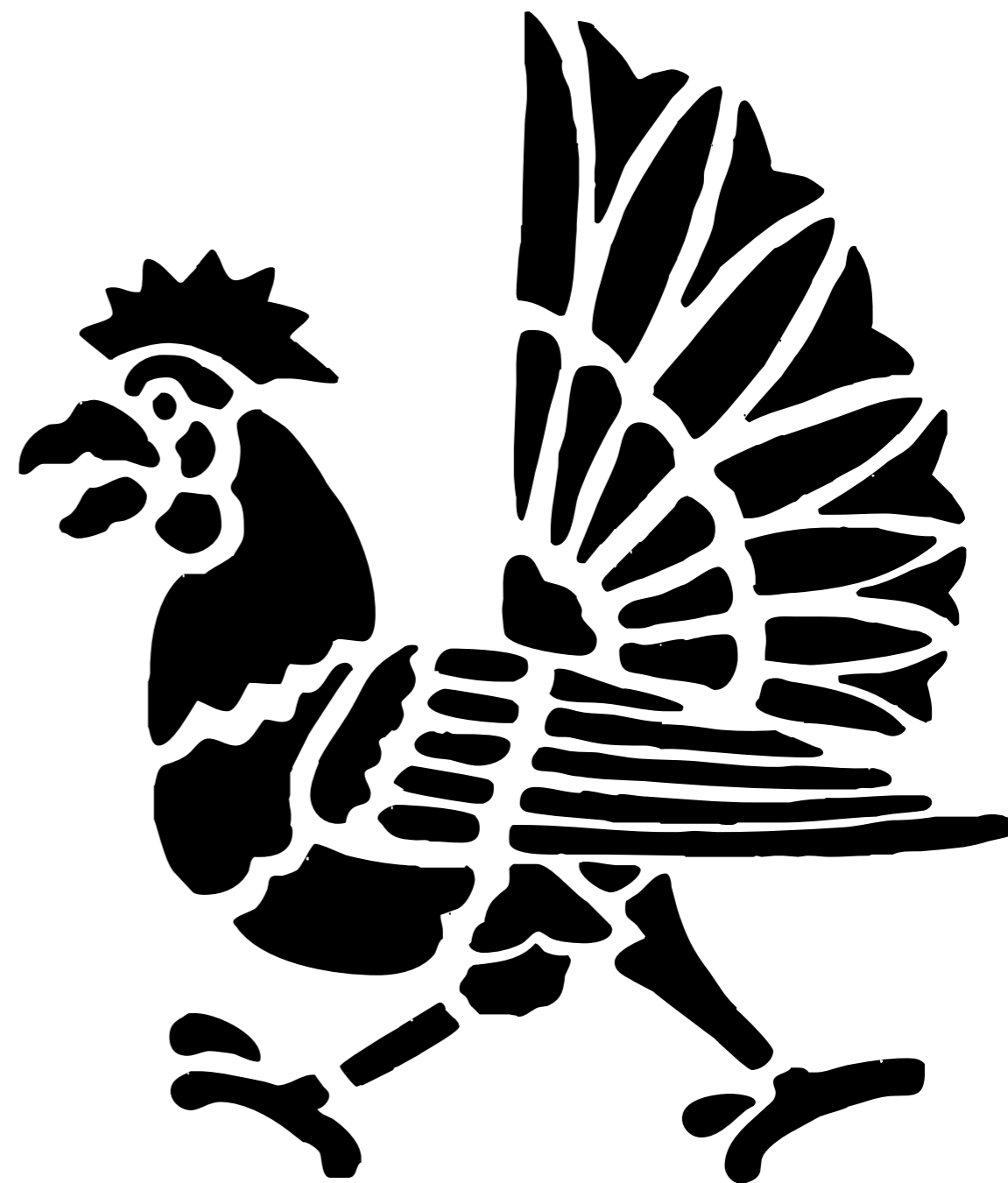
Les opinions politiques

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



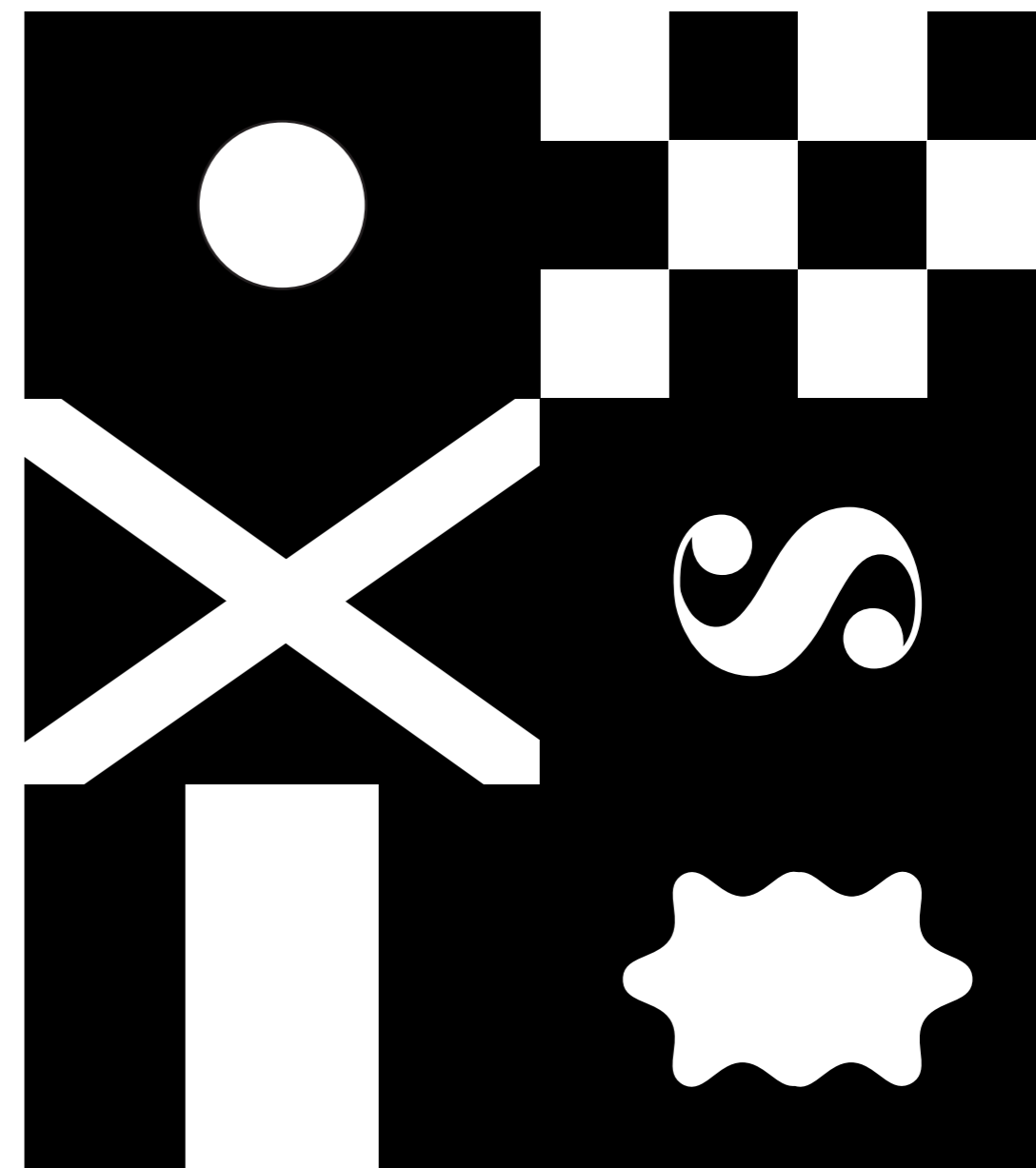
l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée à une nation

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi

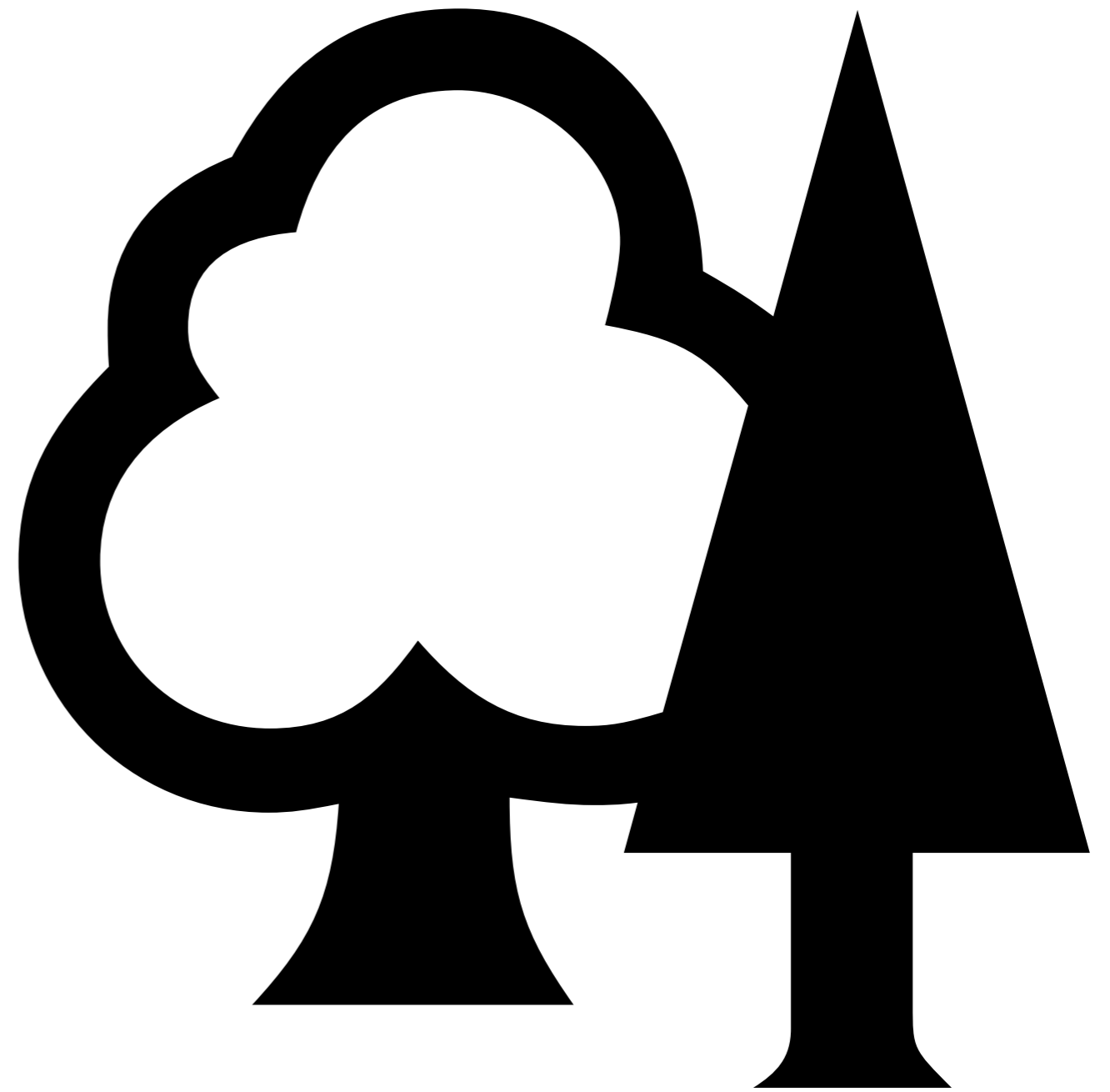


l'appartenance

ou la non-appartenance, vraie ou supposée

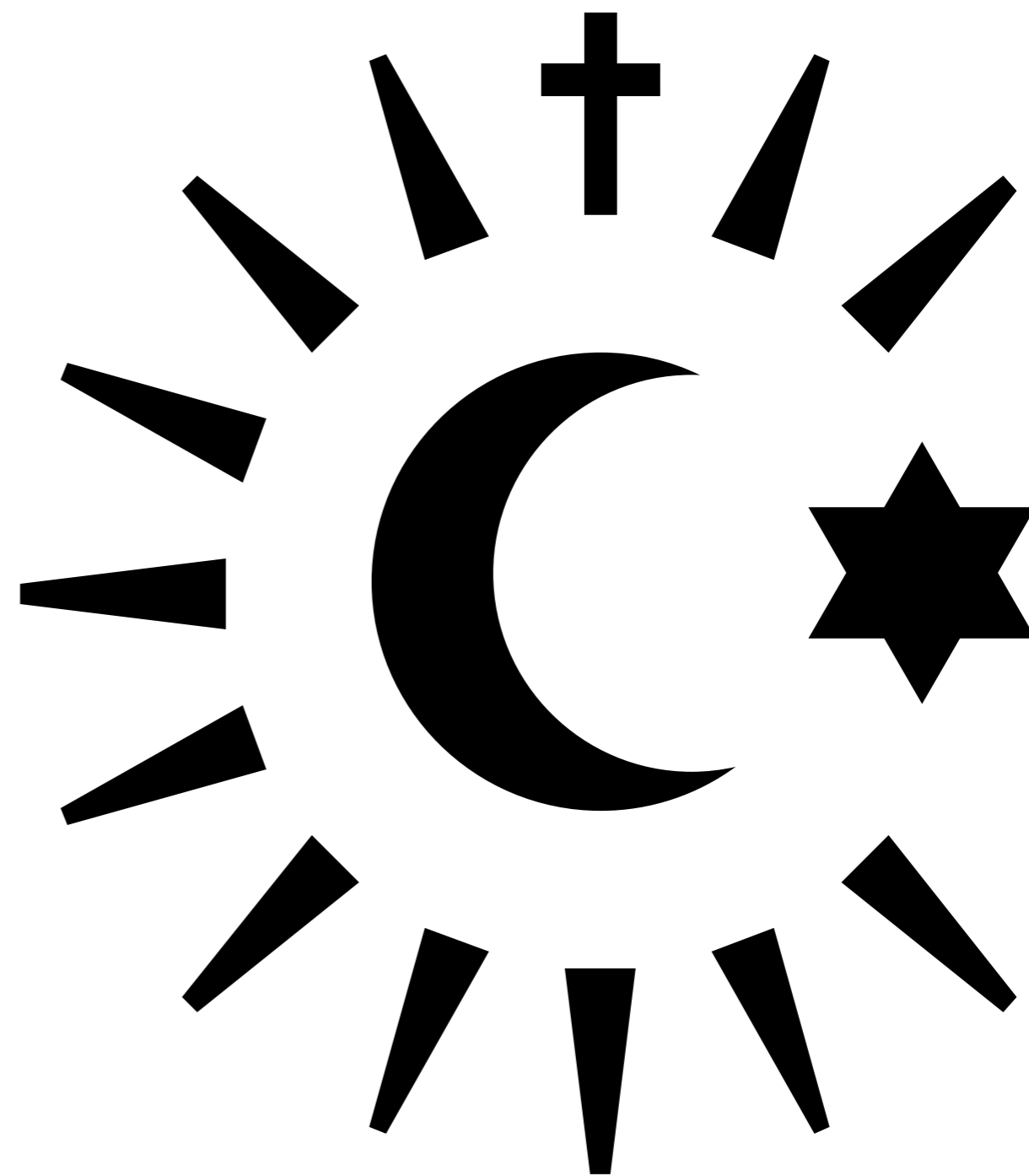
à une race

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée à une religion

un des 18 critères de discrimination
interdits par la loi



Le Défenseur

des droits s'occupe

des victimes

de discriminations

qui ont lieu dans :

>>> l'emploi

>>> le logement

>>> l'éducation

et la formation

>>> l'accès aux biens

et services, publics

et privés

>>> l'accès aux soins

et aux services

sociaux.

www.defenseurdesdroits.fr

09 69 39 00 00

(prix d'un appel local)